




Envoyé en préfecture le 06/11/2019  
Reçu en préfecture le 06/11/2019  
Affiché le   
ID : 971-219711116-20191029-M20190698-DE

N° d'affichage :

**SEC/2019/06/006**

**COMMUNE DE DESHAIES**

Conseil Municipal du 29 Octobre 2019

Membres en exercice : 27
Membres présents : 17
Suffrages exprimés : 18
Votes Pour : 18
Votes Contre : 0
Abstention : 0
Certifiée exécutoire par le Maire compte tenu de l'affichage et de la réception en Préfecture le ..... Deshaies, le .....
La Directrice Générale des Services  Mylène LACIDES

L'an deux mille dix-neuf, le Mardi 29 octobre, suite à la convocation du 21 octobre 2019, le Conseil Municipal de Deshaies s'est réuni en Mairie, à dix-huit heures trente minutes à la salle des délibérations, sous la présidence de Madame le Maire, Jeanny MARC.

**Sont présents** : MARC Jeanny, GUILLAUME Alphonse, MANIOC Alain, OPET Ghislaine, BARRE Augustina, NICOISE Robert (*respectivement, Maire, 1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> adjoint*), GAMIETTE Julien, GOUBIN Fred, JUDITH (*née GOUBIN*) Villard, SOMMEIL Nicole, VALLUET Odette, MICHALON Irmine MORVAN Philippe, ALIDOR Fritz, CARENE née VALLUET Marie-Yvonne, GAMIETTE Liliane, MOBETIE Marie-France, (Conseillers municipaux)

**Absents excusés** : BERNIER Maritza, (*Procuration à SOMMEIL Nicole*), MOUILA Gladys, APPOLINAIRE Lionel, PHILETAS Christina, GAMIETTE Myonette, (*respectivement 2<sup>ème</sup> adjoint, conseillers municipaux*)

**Sont absents** : SABAS Sydney, JEAN née SABAS Lydie, MATHIASIN Max, BALZINC Théogot, FLÉMIN Félix (*conseillers municipaux*),

**Secrétaire de séance** : Madame MICHALON Irmine

**Ont assisté** : Directrice Générale des Services : Mylène LACIDES

**Secrétaires Administratives** : Odile OPET et Yasmine SAINT-MARC

Deshaies, le 29 Octobre 2019  
Le Maire  
  
Jeanny MARC



Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication

**ATTRIBUTION DE SUBVENTION  
AU CLUB EXCELSIOR DE BAIE-MAHAULT**

**Exposé des motifs**

Madame le Maire rappelle que dans le cadre du programme « Festi'd'Haies » et en vue de la préparation du Tour cycliste féminin de la Guadeloupe 2019, la Commune de Deshaies en partenariat avec le Club EXCELSIOR de Baie -Mahault a organisé une course en 2 étapes les 13 et 14 juillet 2019

A cet effet, en plus de la prise en charge des demandes en logistique, une subvention a été sollicitée par le Club.

**Dispositif décisionnel**

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé de Madame le Maire,

Conseil Municipal du 29 Octobre 2019-Délibération n°19/06/..98

DELIBERATION n° 98

N° d'Inscription au Registre

- 19 / 06 / 98 -



Envoyé en préfecture le 06/11/2019

Reçu en préfecture le 06/11/2019

Affiché le

SLOW

ID : 971-219711116-20191029-M20190698-DE

N° d'affichage :

SEC/2019/06/006

COMMUNE DE DESHAIES

Conseil Municipal du 29 Octobre 2019

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment en ses articles L 2121-29;

Vu la délibération n° 19/03/31 en date du 05 Avril 2019 portant adoption du Budget Principal 2019,

Vu la demande de subvention du Club EXCELSIOR en date du 11 juillet 2019

Vu l'inscription au programme du « Festi'D'Haies » de la course cycliste Féminine, en deux étapes,.

Vu l'avis favorable de la commission financière en date du Lundi 21 Octobre 2019

Considérant le partenariat qui en découle et la volonté d'accompagner cette action menée par ce club GUADELOUPEEN

Considérant que ce club contribue à l'animation du territoire et à la promotion du sport au féminin, notamment le cyclisme.

Après en avoir délibéré

**DECIDE à l'unanimité**

**Article 1** : D'OCTROYER une subvention d'un montant de 1300 € au Club pour l'organisation de la course cycliste féminine en deux étapes les 13 et 14 juillet 2019.

**Article 2** : D'IMPUTER cette dépense à l'article 6574 du budget communal

**Article 3** : De lui DONNER pouvoir pour appliquer les actes s'y rapportant

**Article 4** : Madame le Maire et le Comptable Public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Deshaies, le 29 Octobre 2019

Ont signé au registre tous les membres présents  
Pour expédition conforme



Le Maire

Jeanny MARC